

Zeitschrift: Revue suisse de photographie
Herausgeber: Société des photographes suisses
Band: 11 (1899)
Heft: 5

Rubrik: Variété

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



VARIÉTÉ

Séjour à Nice de Nicéphore Niépce Inventeur de la photographie.

(Fin¹.)

C'est durant leur séjour à Saint-Roch que les frères Niépce conçurent la première idée d'une force motrice pouvant faire marcher un navire sans le secours de voiles ni de rames. Plus les obstacles se multipliaient sous leurs pas, plus leur courage et leur persévérance grandissaient et augmentaient leur ardeur et leur volonté à vaincre. Malheureusement, l'argent, ce nerf puissant et indispensable en toutes choses, leur faisait souvent défaut, à cause de la difficulté qu'on avait de s'en procurer par les temps difficiles et leurs expériences venaient à tout instant s'échouer contre cette rareté du numéraire.

Néanmoins les bons résultats qu'ils avaient déjà obtenus de ces expériences, quoique incomplets encore, étaient pour eux un stimulant qui entretenait le feu sacré dont ils étaient animés et les engageait à essayer de nouvelles combinaisons.

Quel que fût le calme de leur existence à Saint-Roch, leurs regards se tournaient souvent vers la patrie absente, et l'adage *Ubi bene, ibi patria*, n'était point pour eux l'expression de la vérité ; ils attendaient impatiemment le jour où ils seraient de nouveau réunis à leur digne mère et à

¹ Voir *Revue*, 1899, p. 110.

leur plus jeune frère Bernard. Toutefois ils attendirent, sous ce beau ciel de Nice qu'ils avaient appris à aimer, que l'ordre fût complètement rétabli en France, avant de rentrer dans leur ville natale.

Ce fut le 23 juin 1801, que Nicéphore Niépce, accompagné de sa femme, de son fils et de son frère, quitta Nice pour regagner Chalon.

Là, il continua tout d'abord ses travaux de mécanique, acheva sa machine commencée à Nice, qu'il nomma « Pyréolophore » ; puis, dès l'année 1811, réussit à extraire d'une plante appelée « pastel », une matière tinctoriale, l'indigo, qui devait remplacer celui que le Blocus continental empêchait de recevoir des régions tropicales.

Sur ces entrefaites la lithographie venait d'obtenir ses grandes lettres de naturalisation en France, où elle avait été importée d'Allemagne, en 1814, par le comte de Lasteyrie-Dussaillant. Nicéphore Niépce se passionna pour cet art nouveau. Trouvant que les pierres n'avaient pas le grain assez fin et assez régulier, il les remplaça par des planches d'étain poli, et y grava de la musique. Il essayait sur ces planches divers vernis de sa composition, puis il appliquait dessus des gravures qu'il avait préalablement vernies afin d'en rendre le papier transparent ; il exposait ensuite le tout à la lumière de la fenêtre de sa chambre : voilà le commencement bien imparfait de l'héliographie ! Ces essais furent continués en 1813, 1814, 1815, 1816.

Il fit faire, pour faciliter ses expériences, une petite boîte carrée de six pouces sur chaque face, munie d'un tuyau et d'une lentille. Cet appareil était tout simplement la chambre obscure ! Dès le mois de mai 1816, il avait déclaré que la lumière du soleil n'était pas nécessaire pour recevoir dans la chambre obscure les images des objets extérieurs, et qu'il pouvait donner à ses opérations sur les effets de la lumière, la dénomination de « Photographie ».

Tous ces faits résultent de lettres écrites, à cette époque, par Nicéphore à son frère Claude, à Paris.

Cette date de la création, de l'invention de la photographie est certaine, irrécusable. Ces recherches et ces résultats avaient lieu longtemps avant que Daguerre eût songé à faire des expériences de la même nature.

Nicéphore Niépce finit par employer exclusivement le bitume de Judée, dissous dans l'huile animale de Dippel, qu'il étendait sur des plaques d'étain bien polies. Il ne songeait alors qu'à appliquer sa découverte à l'art de la gravure.

A la fin de janvier 1826, Daguerre instruit des expériences de Nicéphore, lui écrivit pour tâcher de surprendre son secret. Sur les conseils de Lemaître, célèbre graveur de l'époque, qui représentait Daguerre comme ayant une grande habitude de se servir de la chambre obscure, Nicéphore Niépce consentit à un acte d'association pour coopérer au perfectionnement de ses procédés, et, le 14 décembre 1829, ils signèrent un compromis.

Nicéphore continua à se livrer avec ardeur au perfectionnement de sa découverte. Toute sa correspondance à ce sujet, — qui se compose de soixante-dix lettres inédites et de trente-une lettres inédites aussi de son frère Claude, et que la famille conserve comme de vraies reliques, établissant la priorité de son invention, — ainsi que les essais héliographiques conservés soit chez ses descendants, soit au musée de Châlons, permettent de suivre les progrès que faisaient les recherches fructueuses de Nicéphore. Il allait atteindre le succès le plus complet lorsqu'il succomba en quelques heures à une hémorragie cérébrale, le 5 juillet 1833, dans sa maison de campagne du Gras, près de Châlons.

Si Nicéphore Niépce eût vécu et pratiqué à Paris, centre des lumières, au lieu de demeurer inconnu, timide et isolé, au fond de sa province, se livrant seul, avec un outillage

défectueux, à ses expériences scientifiques, il eût sans contredit brillé au premier rang avec autant d'éclat que la plupart de ceux qui sont considérés comme savants ; l'occasion, d'accord avec ses goûts modestes, lui a seule manqué.

Il avait conservé jusqu'au dernier jour toute sa confiance, toute sa conviction sur la réalisation de la gloire et des avantages que devait lui rapporter son admirable invention. On ne peut douter en effet que, merveilleusement doué comme il l'était de cette patience, de cette persistance inépuisable pour les recherches scientifiques, il n'eût bientôt donné à son œuvre toute la perfection désirable. La mort ne l'a pas voulu et, pendant longtemps, un autre, celui à qui il avait confié ses secrets, celui qu'il avait associé à ses travaux, a recueilli les honneurs, la gloire et les avantages qui revenaient de plein droit à notre illustre parent : *Tulit alter honores !*

Cependant la vérité sur l'invention de la photographie s'est faite. Si cette réparation a été tardive, du moins elle fut éclatante. Dans un mouvement unanime et spontané de reconnaissance, ses compatriotes, les habitants de Chalon-sur-Saône ouvrirent une souscription pour lui élever une statue. Ce monument a été exécuté par Guillaume, de l'Institut, dont la générosité fut à la hauteur du talent, et qui en fit gracieusement don à la ville de Chalon. La statue fut érigée, en juin 1885, sur le quai de la Saône. M. Sarrien, ministre de l'Instruction publique, présida la cérémonie d'inauguration. Nicéphore Niépce est représenté debout, la main gauche appuyée sur sa chambre obscure et donnant de la main droite, dirigée vers l'objectif, l'ordre au soleil d'opérer sa mystérieuse révélation.

Dr Alexandre NIEPCE.



Phototype Enrico Vita, Rome.

Similigravure Meisenbach, Riffarth & Co.,
Munich.

CHIFFONNIER ! CHAND... D'CHIFFONS !